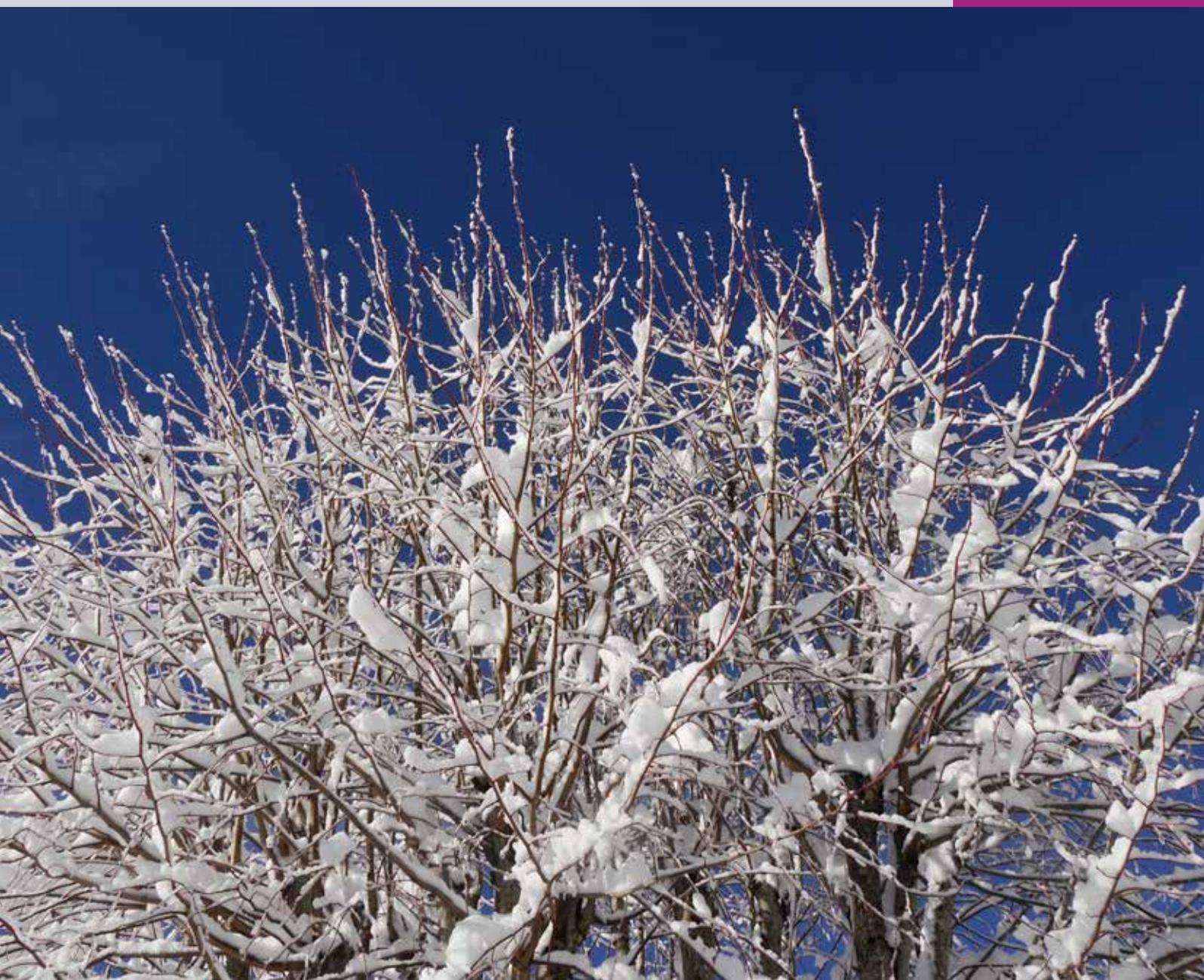


Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N°9
JANVIER FÉVRIER
MARS 2015



À DÉCOUVRIR
Transport et mobilité
page 5

À LA UNE
Ouverture
de la maison médicale
page 6

CAHIER SPÉCIAL
Bilan et projets
municipaux
page 7-15

Retour en images à Villaz



Samedi 12 décembre, l'Ape proposait son traditionnel marché de Noël, un moment festif réussi autour des gourmandises de Noël et entouré des sapins.



Samedi 28 novembre, Asp Villaz et Danse & Culture ont proposés une animation pour la téléthon dans la salle des fêtes. Démonstrations de danse et panier garni à peser ont rythmés la soirée qui s'est achevée par une initiation à la zumba. Les deux associations remercient les parents, les bénévoles et tous les participants dont la générosité a permis de reverser la somme de 636 € au téléthon.



Le même jour, la bibliothèque a animé la journée "en attendant Noël", une journée placée sous le signe des préparatifs à travers des ateliers de confection et de fabrication, des lectures et une exposition. Un temps fort à Villaz qui commence à s'installer.



Dimanche 22 novembre, la municipalité et les artistes de Villaz ont présenté la seconde édition de l'Artyshow. Une journée de découverte des différents travaux exposés pendant laquelle le public a pris le temps d'échanger avec les artistes. Un public toujours aussi nombreux à ce rendez vous culturel de notre village.



LE MOT du maire

Chers concitoyens, chers amis,

Je vous souhaite mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour vous et vos familles ; que cette nouvelle année 2016 soit pour vous et notre commune une belle année.

Il est difficile de commencer cet édit sans penser aux événements dramatiques que nous avons vécu en 2015, en janvier d'abord puis en novembre nécessitant la mise en place de l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire pendant 3 mois.

La liberté, la démocratie, notre modèle de vie ont été attaqués lâchement causant plus de 150 victimes innocentes et plus de 250 blessés.

Notre calme, notre solidarité et notre détermination seront notre meilleure riposte face au terrorisme et nous continuerons coûte que coûte à vivre normalement et à travailler et voyager en citoyens libres.

Pour notre commune cette année 2015 fut très active entre les projets de constructions et d'amélioration des équipements et l'étude de la réforme territoriale.

Nous avons en effet adapté nos bâtiments pour accompagner la croissance du nombre de repas au restaurant scolaire et ainsi créé 80 places supplémentaires dans le groupe 3 actuel.

Nous ouvrirons aussi début 2016 la maison médicale qui accueillera médecins, dentiste, kinésithérapeutes, ostéopathes, orthophoniste et infirmières; maison

médicale associée au projet de 8 logements locatifs et 10 logements en accession à la propriété.

Nous avons aussi beaucoup travaillé à l'amélioration de la sécurité près des écoles et sur nos routes parfois en collaboration avec le Département et aussi avec 2 associations (les parents d'élèves et Bien Vivre à Villaz) ; actions qui se poursuivront en 2016 pour d'autres secteurs et pour la liaison douce entre le Chef Lieu et les Vignes . Le projet du nouveau centre devrait aussi commencer à prendre forme en collaboration avec les habitants et les commerçants.

Venons-en maintenant à la réforme territoriale.

Vos élus ont validé fin novembre le projet du Préfet de rattacher les communes de la Communauté de Communes du Pays de Fillière (CCPF) à la future Agglomération Annécienne. Cette Agglomération, en train de se construire autour d'une ville centre nouvelle plus forte réunissant Annecy/Annecy Le Vieux/Seynod/Cran/Meythet/Pringy devrait aussi rassembler les Communautés de Communes du Pays d'Alby de la Rive gauche du Lac et de Tournette pour atteindre près de 200000 habitants ,taille nécessaire pour exister au niveau de la nouvelle Région Rhône Alpes Auvergne.

Maintenant reste à savoir si nous rejoignons cette future Agglomération seuls ou sous la forme d'une commune nouvelle à 7 puisque 2 communes de notre CCPF (Charvonnex et Groisy) ont dit non au projet de commune nouvelle à 9 lors du référendum du 11 octobre dernier.

Le projet à 7 est différent du projet à 9 qui aurait été plus simple, plus pertinent et plus économique. A 7 le territoire concerné change, les ressources, le patrimoine ainsi que les possibilités de mutualisation sont à réévaluer, les avantages financiers sont en outre plus réduits mais ce projet à 7 peut aussi nous permettre d'être plus forts dans l'Agglo puisque nous ferions partie des plus importantes communes.

Vos élus se sont prononcés fin novembre majoritairement pour continuer à travailler pendant 3 mois avec nos agents et les représentants des 6 autres communes sur ce projet à 7 pour mesurer les avantages et les inconvénients de façon à se déterminer en mars 2016. Il n'y aura plus de référendum, vos élus, comme ceux des 6 autres communes devront donc prendre l'une des décisions les plus importantes depuis plusieurs décennies pour nos communes. Bien sûr nous reviendrons sur ce sujet important.

Je terminerai par une préoccupation forte et pour appeler à la raison un certain nombre de conducteurs irresponsables, qui ne respectent pas les règles et les codes pour finalement être dangereux pour nos familles et nos enfants. La commune dépense ...et malheureusement devra continuer à dépenser des ressources précieuses pour pallier à ces comportements inacceptables.

Bonne année à toutes et à tous et surtout excellente santé à vous et vos familles.

Votre maire,
Christian MARTINOD

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Ferraris, adjointe au maire / Stéphanie Gerbaud, conseillère municipale / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélia Gomila-Patty, adjointe au maire / Nathalie Vono, conseillère municipale

Ont participé à ce numéro : Roger Bonazzi, conseiller municipal délégué / Lionel Raffort, conseiller municipal délégué / Christian Frisson, conseiller municipal / Bernard Dufournet, conseiller municipal / Sylviane Baud, maire adjoint / Alain Bonaventure, maire adjoint / Véronique Mégard, directrice générale des services, Jean-Paul Rauxet, conseiller municipal, Sylain Dunand-Chatellet, conseiller municipal.

Crédit Photos : Mairie / M et Mme Vagnotti / APE / Club des sports / Bibliothèque / Filières aventures / ASP villaz / Danse et Culture / Juliane et Franck André / AEL / Crèche les renardeaux



Installation de Béatrice Depigny, conseillère en micro nutrition



Béatrice Depigny accueillera ses premiers patients dès l'ouverture de la maison médicale.

Cette jeune annécienne de 35 ans a commencé sa carrière comme juriste en Entreprise dans la région de Toulouse pendant une dizaine d'années. Son parcours

personnel et les résultats qu'elle a elle-même expérimentés en nutrition ont motivé cette reconversion professionnelle comme une évidence. Elle décide alors de suivre une formation supérieure en Diététique.

Passionnée par ce sujet, elle est avide d'apprendre, étudie de nombreux ouvrages, rencontre leurs auteurs, échange avec des professeurs, enrichit ses compétences... C'est un stage de fin d'études qui sera son fil directeur et guidera sa voie vers la micro nutrition.

Convaincue des bienfaits apportés par ces techniques de soutien à la santé, Béatrice Depigny veut faire partager le bénéfice de ses connaissances et réaliser l'accompagnement de toute personne soucieuse de retrouver un état de "mieux vivre" au quotidien. « Pour cibler ce qui nous convient mieux, ce qui ne nous convient pas ou parfois plus, il est plus facile d'être accompagné ».

Son crédo : corriger au mieux les troubles

fonctionnels du corps humain et prévenir en amont, avant que les dysfonctionnements n'apparaissent.

À l'issue d'un entretien personnalisé, Béatrice Depigny va établir le "profil" du patient et mettre en place un suivi. La liste de préconisations qu'elle établit représente les solutions à mettre en application ou à tester. Ce capital forme concerne tous les âges de la vie. Le premier rendez-vous dure 1h30 environ, suivi d'une à plusieurs autres consultations de 45 à 60 mn. La micro nutrition ne se substitue pas à la médecine conventionnelle, elle vient en complément. Béatrice Depigny exercera à Villaz où elle consultera deux demi-journées par semaine, les mercredi et vendredi, au local des infirmières. Elle réside à Villaz depuis 2013 et se réjouit de rejoindre l'équipe médicale en place. Bienvenue !

Pour en savoir plus : www.cabinetpareane.jimdo.com

Le Conseil Municipal en bref

Conseil du 30 novembre

Schéma départemental de coopération intercommunale : le conseil approuve le rattachement de la commune à l'agglomération annécienne.

Engagement de la démarche de création d'une commune nouvelle entre Aviernoz, Evires, les Ollieres, Naves, Saint Martin Bellevue, Thorens et Villaz : le conseil confirme son engagement au processus d'élaboration d'une commune nouvelle et sa participation au travail de préparation du projet politique. La validation finale sera soumise au vote du conseil en mars 2016.

Fixation d'un tarif de transaction de petites surfaces de terrains est adopté afin d'être utilisé lors des achats ou ventes de petites emprises, généralement en regard de la voirie communale.

Projet d'aliénation de portions de chemins ruraux : il est décidé d'engager une procédure d'aliénation pour 3 portions de chemins ruraux ayant perdu un usage public.

Instauration d'une redevance d'occupation du domaine public pour les chantiers liés aux lignes électriques Budget principal – Décision modificative n°3 : décision ayant pour but d'apurer des frais d'étude liés à des travaux

réalisés afin de les intégrer au coût global des travaux.

Fixation des tarifs 2016 des services communaux concernant notamment les droits de taxi, les places de cimetière, les locations de salles.

Fixation du tarif des locaux de la maison médicale : il est adopté un tarif de location de 15 € par m², hors charges locatives.

Personnel communal – modification du tableau des effectifs : fait suite aux créations de postes adoptées en réponse à des variations de temps de travail ou des promotions. Le nombre d'équivalents temps plein reste stable de 2013 à 2015.

Personnel communal – modification d'un temps de travail : correspond à l'élargissement de ses missions dans le domaine administratif.

Présentation des rapports d'activité 2014 de la CCPF : Les rapports dans le domaine des transports scolaires, de l'assainissement non collectif, de l'enfance et de la jeunesse, et des déchets ont été présentés.

Instauration d'un CCAS disposant d'un budget propre

Signalétique de la zone économique : le conseil approuve le fait de demander une

participation financière aux entreprises pour le financement de leur panneau signalétique personnel.

Avenants pour l'aménagement de la maison médicale : le conseil approuve la signature par le maire d'avenants, le budget global restant à ce jour inférieur à l'enveloppe prévue.

Autorisation de ratification de servitude ERDF : à la suite de la régularisation par la commune de l'acquisition d'une bande de terrain le long du chemin du pré fleuri, une convention de servitude sera signée au sujet d'une ligne souterraine et d'un transformateur.

Déneigement – Plan hivernal 2015/2016 sans changement par rapport à celui de 2014/2015, est approuvé.

Mise en place de solutions aux problèmes de circulation destinées à améliorer la sécurité et à limiter les nuisances aux riverains sont adoptées : limitations de vitesse, interdiction aux non riverains, mises en sens unique, limitations de tonnages.

Règlement intérieur des accueils périscolaires : une charte de bonne conduite devra être signée par les enfants et les parents.

Retrouvez l'intégralité du compte rendu sur le site internet : www.villaz.fr

Se déplacer de façon Éco-responsable

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis 1991, la gestion des transports scolaires de Villaz est devenue une compétence de la CCPF, elle-même organisatrice de second rang pour le compte du Conseil Départemental. Le Conseil Départemental décide des investissements, des ouvertures et fermetures de ligne, création/annulation/suspension des arrêts de cars en concertation avec les élus de la CCPF. Chaque jour en période scolaire, plusieurs autocars des compagnies Philibert, Saba, Veolia, Transdev sillonnent le territoire pour acheminer les enfants vers leurs collèges ou lycée.

Les transports scolaires en chiffres sur la CCPF :

- 1737 élèves transportés cette année 2015
- 78 élèves de maternelle
- 254 élèves des écoles élémentaires
- 917 collégiens
- 488 lycéens

Les transports scolaires sur Villaz

157 collégiens

- | | |
|-----------------------------|----|
| • collège de Groisy | 62 |
| • collège de Pringy | 42 |
| • collège d'Annecy le Vieux | 38 |
| • collèges d'Annecy | 15 |

105 lycéens

- | | |
|---------------------------|----|
| • lycée Lachenal | 73 |
| • lycée Professionnel ECA | 2 |
| • lycées d'Annecy | 18 |
| • lycée Baudelaire | 12 |

LES CIRCUITS SUR VILLAZ

Collège du Parmelan : trois lignes sont dédiées au ramassage des collégiens sur Villaz dont une qui se combine avec Aviernois.

Les collèges d'Annecy-Le-Vieux, de Pringy, d'Évire et les Tilleuls sont aussi desservis par une ligne de transports scolaires partant de Thorens-Glières via Aviernois et Villaz.

Lycée Lachenal – Lycée de secteur

Depuis la rentrée 2015, les horaires d'arrivée des transports scolaires de la CCPF au lycée Lachenal ont été modifiés afin de permettre aux élèves d'arriver à 8h15 et non plus à 7h30. Ce changement a été fortement apprécié puisque le Lycée Lachenal est dorénavant le lycée de secteur et concerne donc de nombreux lycéens de la commune.



VERS UNE SÉCURISATION DES ACCÈS AUX ARRÊTS DE BUS

L'aménagement de l'arrêt de bus de Ronzier est maintenant terminé et permet aux usagers de descendre du bus de manière plus sûre, notamment avec la création de trottoir.

Un arrêt supplémentaire à Onnex à destination du collège du Parmelan a été créé. Cela évite dorénavant aux collégiens de devoir rejoindre à pied l'arrêt de Rossand depuis le Pont d'Onnex, sur une route fortement fréquentée et peu sécurisée.

Le tarif aller-retour est de 3 €. En le signalant au chauffeur, celui-ci délivre gratuitement une contremarque valable sur les lignes SIBRA, afin de poursuivre son trajet dans l'agglomération d'Annecy.

Le détail des trajets se trouve sur le site du Conseil Départemental

<http://www.hautsavoie.fr/publications-officielles/ligne-162-annecythorens-glières>
<http://www.hautsavoie.fr/publications-officielles/ligne-161-annecythorens-glières>

Autocars Philibert

1 rue des Grands Bois - 04 50 60 60 15

LES TRANSPORTS RÉGULIERS PHILIBERT

Les transports publics sont gérés par le Conseil Départemental.

2 lignes sont à votre disposition :

Ligne 162, avec 3 arrêts à Villaz (Ronzier, chef lieu, chez Mermier), desservant les Glaisins et la gare d'Annecy via Naves

- Chef-Lieu Villaz > Gare routière Annecy : 7h09 - 9h14 - 13h57 - 17h44
- Gare routière Annecy > Chef-Lieu Villaz : 8h00 - 12h55 - 14h25 - 16h25 - 18h30

Ligne 161, avec 9 arrêts sur Villaz, desservant la gare d'Annecy via Onnex

- Chef-Lieu Villaz > Gare routière Annecy : 7h05
- Gare routière Annecy > Chef-Lieu Villaz : 12h55

LE COVOITURAGE

Le département de la Haute-Savoie a mis en place une plate-forme de covoiturage à disposition des habitants souhaitant partager des trajets réguliers ou ponctuels. Ce site dispose d'une charte de bonne conduite et facilite le déplacement éco-responsable et à moindre coût puisque le montant de la course est partagé entre conducteur et passager. N'hésitez pas à consulter le site afin de profiter de cette nouvelle façon de se déplacer.

<http://www.covoiturage.hautsavoie.fr/>

Ouverture de la maison médicale



Janvier 2016 marquera une date importante dans la vie de notre commune : les professionnels de santé ont pris possession des locaux mis à leur disposition par la commune de Villaz, rue des Écoles.

Ce projet est né de la volonté des conseils municipaux successifs de créer, au cœur du village, un lieu où les habitants de Villaz et des communes voisines puissent retrouver l'ensemble de ces professionnels.

Cette maison médicale est implantée au rez de chaussée d'un bâtiment dont la vocation est tournée vers l'intérêt général puisque les étages supérieurs sont occupés par des logements locatifs à caractère social.

Sur un plateau d'une surface de 415 m², vous pourrez ainsi retrouver :

Les cabinets des docteurs Gilles Belin, Marc Fontenay et Astrid Bacconier, médecins généralistes déjà installés à Villaz depuis de nombreuses années et bien connus de tous
Le cabinet du docteur Armelle Kiffel,

chirurgien dentiste. Le docteur Kiffel nous vient d'Alsace. Elle a été séduite par notre commune et s'installera en septembre.

Une salle d'attente commune à ces 4 praticiens. Une plate-forme destinée aux kinésithérapeutes comportant 5 box et une salle de gym ; vous y retrouverez **Elisabeth Mallard et Fabienne Blin, masseurs kinésithérapeutes** qui exercent à Villaz depuis de nombreuses années.

Le cabinet de Michèle Furrchmuller, orthophoniste, jusque là installée chemin de l'épine

Le cabinet de Jean Claude Blanchard, ostéopathe, jusque là installée route des vignes

Un cabinet où vous accueillerons les infirmières de Villaz, Pascale Mandray, Corinne Deletraz et Isabelle Pellarin.

Une salle d'attente commune à l'ostéopathe, l'orthophoniste et aux infirmières.

Le plateau a été aménagé spécialement pour répondre aux besoins des professionnels de santé, et pour permettre un bon accueil des patients. Les normes de construction du bâtiment ont permis également des progrès sensibles sur le plan de la consommation énergétique. Par ailleurs, un parking supplémentaire sera aménagé au nord du bâtiment durant l'année. Il apportera des solutions de stationnement supplémentaires, à la fois pour les patients se rendant à la maison médicale, et pour les parents d'enfants allant à l'école.

L'emplacement choisi présente de nombreux atouts : situation au centre du village, près de la pharmacie, proximité immédiate de l'école. La compétence reconnue de nos professionnels de santé, à laquelle s'ajoutera celle de notre nouvelle dentiste, va permettre à tous de recevoir des soins de qualité sans avoir à se déplacer sur Annecy : un point positif pour notre environnement.



La mairie est consciente que les travaux de la maison médicale ont occasionnés des désagréments pour les personnes utilisant les parkings et la route limitrophes autour de l'école. Cela fait malheureusement partie des aléas liés à de gros chantiers tel que celui-ci et nous tenons à remercier les villazeois pour leur compréhension.

A la clé une belle maison médicale qui facilitera la vie de tout un chacun.

Bilan municipal 2015 et projets 2016



Commission Finances,
Administration générale
et Action sociale



Commission Vie associative
et culturelle, Communication
et Animation



Groupe de travail délégué
équipements scolaires,
périscolaires et sportifs



Commission Urbanisme,
Aménagement et
Environnement



Commission Travaux, Voirie,
Bâtiments et Réseaux



Etat-civil



Commission Scolaire,
Périscolaire, Enfance
et Jeunesse



Groupe de travail délégué
à l'Économie,



La Commission Finances et Administration Générale



La commission est composée des élus suivants : Alain Bonaventure, Jacques Cossalter, Marie-Noëlle Delétraz, Sylvain Dunand-Chatellet, Hélène Sonnerat. Elle a tenu 7 réunions au cours de 2015 avec pour objet principal la préparation et le suivi du budget annuel. Elle a également étudié des questions d'administration générale.

BUDGET 2015

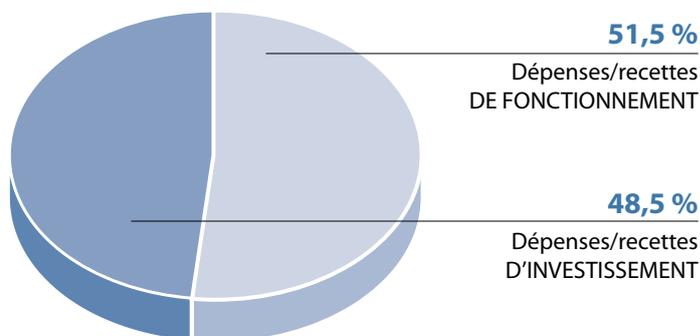
Le budget 2015 a été voté le 16 mars 2015 en équilibre à hauteur de 5 843 984 € :

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 3 012 190 €
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 2 831 794 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Produits des services du domaine	488 100 €
Impôts et taxes dont impôts directs : 855 000 € TH - Taux communal : 13.24 % TFB - Taux communal : 7.54 % TFNB- Taux communal : 48.42 % <i>Ces taux sont inchangés depuis 2009. A rappeler que depuis janvier 2014, l'impôt économique (CFE et CVAE) est perçu par l'intercommunalité (CCPF).</i>	1 317 300 €
Diverses dotations (état, fonds genevois, compensation CCPF...)	560 000 €
Report 2014	646 790 €



DÉPENSES

Après avoir retranché le virement à la section d'investissement de 1 138 400 €, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 873 790 €, réparties entre les charges à caractère général (38 %), les charges de personnel (46 %), et les intérêts de la dette et charges diverses (16 %).

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Les 2 831 794 € proviennent pour moitié du virement de l'excédent de fonctionnement à hauteur de 1 138 491 € et pour moitié de diverses dotations et subventions et du report de l'emprunt de 800 000 € pour la maison médicale.

DÉPENSES

Le principal investissement porte sur l'acquisition et l'aménagement des locaux de la Maison médicale fonctionnelle dès Janvier 2016. Priorité a été également donnée au renforcement de la sécurité routière (radars pédagogiques, sécurisation abri-bus à Ronzier ...), à la mise aux normes et à l'amélioration de nos bâtiments et équipements (nouvelle cantine maternelle, aires de jeux, éclairage public ...).

Remboursement capital emprunts	158 000 €
Etudes de projets d'investissement/doc. PLU	100 480 €
Réalisation travaux/achats équipements	2 510 310 €
Autres	63 004 €

BUDGET ANNEXE DE L'EAU 2015

Le budget annexe de l'eau a été voté à hauteur de 1 072 399 € dont 540 756 € pour la section exploitation et 531 643 € pour la section investissement.

RAPPEL DES TARIFS EN VIGUEUR ANNÉE 2014-2015

Abonnement partie fixe	55,00 €
Prix du m ³	1,26 €
Prix du m ³ au-delà de 400 m ³	1,13 €
Prix du m ³ au-delà de 3000 m ³	1,02 €



Administration générale



Les services de la Mairie constituent des espaces de toute première proximité avec les usagers de la commune. Ils sont constitués d'une équipe d'agents expérimentés et bénéficient d'un fort investissement du personnel des différents services dans l'accomplissement de leurs missions.

Sous la responsabilité immédiate de la Directrice Générale des Services, chargée de mettre en œuvre la politique municipale, d'encadrer et de coordonner le travail, le service administratif de la mairie est doté d'une double compétence :

Une première compétence, à caractère transversale, nécessaire au fonctionnement de tous les services, regroupant :

- les actes et le suivi des délibérations du Conseil municipal,
- les ressources humaines,
- le service comptable et financier,

Une seconde compétence, au service du public, notamment :

- l'accueil,
- l'état civil,
- les élections,
- la restauration scolaire,
- le CCAS qui gère les attributions des logements sociaux et communaux,
- la communication,
- la gestion des cimetières,
- la gestion des salles municipales,

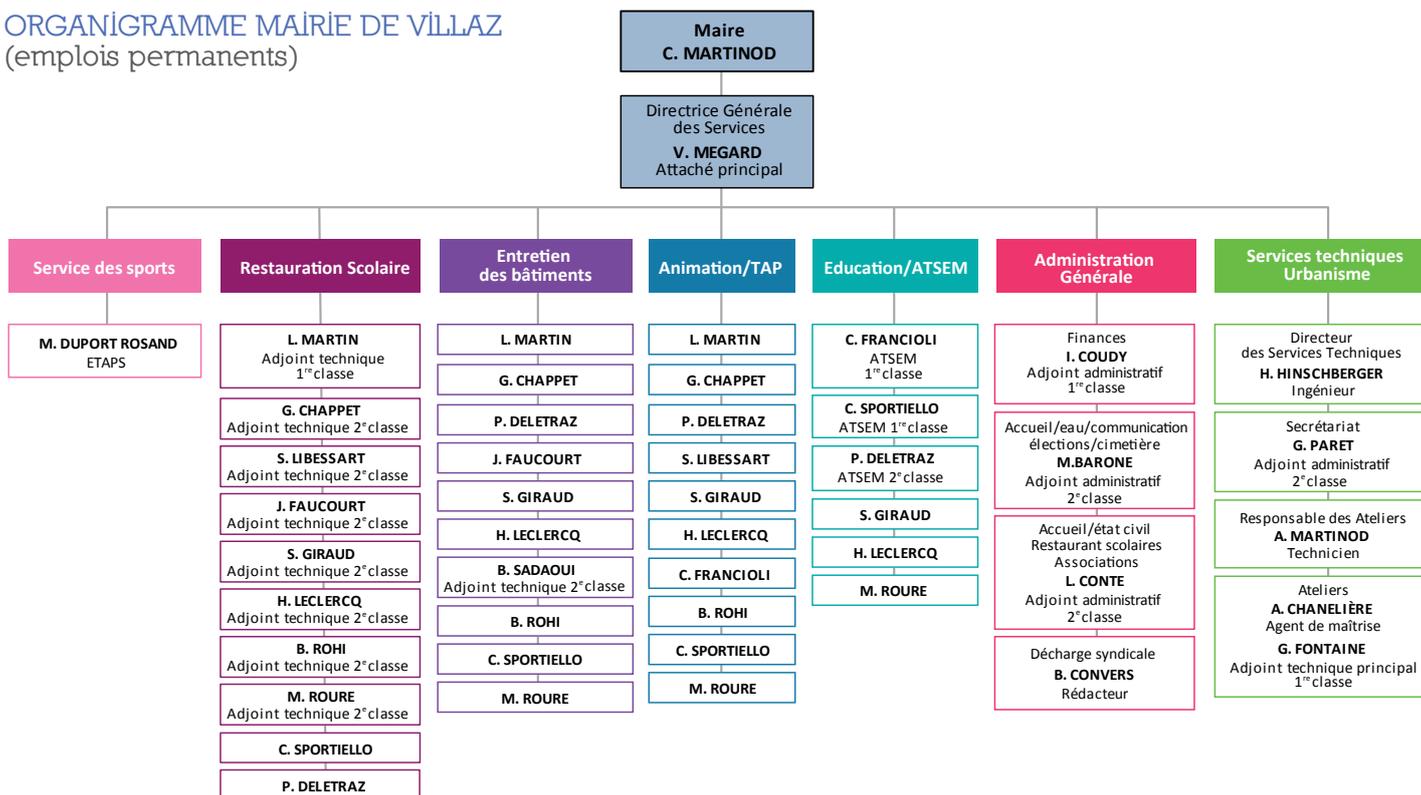
Le personnel administratif participe à la présentation et à la mise en œuvre des décisions des élus. Outre les tâches connues de tous pour l'accueil des administrés, pour des documents administratifs, logement, état-civil, cimetière, élections, recensement militaire, comptabilité... les services élaborent divers documents : dossiers, invitations, gestion du site internet, conventions, etc...

Le personnel de la mairie compte 34 agents dont 22 titulaires territoriaux lesquels figurent sur l'organigramme.

QUELQUES POINTS EN 2015

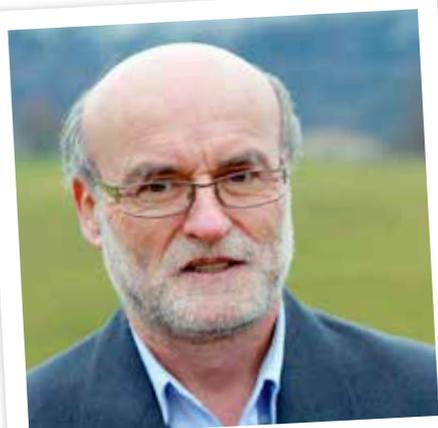
- la participation financière à la prévoyance des agents municipaux titulaires qui souhaitent souscrire,
- modification de temps de travail pour certains personnels,
- modification du tableau des effectifs.

ORGANIGRAMME MAIRIE DE VILLAZ (emplois permanents)





La commission Urbanisme, environnement, aménagements



Bernard Clary,
2^e adjoint au maire en charge
de la commission Urbanisme,
environnement, aménagements



La commission est composée des élus suivants : Camille Allard-Metral, Alain Falabrino, Karine Picaronie, Jean-Paul Rauxet, Lionel Raffort et Christian Martinod.

Pour traiter des questions d'aménagement, des membres non élus viennent apporter idées et connaissances : Maud Manier, Pascal Vignand, Pierre-Georges Mercy.

La commission se réunit toutes les 3 semaines en moyenne.

La commission s'appuie sur les compétences de Hubert Hinschberger, directeur des services techniques.

LES ACTES D'URBANISME

Le service urbanisme de la commune (Hubert Hinschberger et Géraldine Paret) ont instruit en 2015 :

- 2 permis d'aménager
- 29 permis de construire concernant des maisons individuelles
- 2 permis de construire concernant des habitations collectives représentant 64 logements
- 5 permis de construire autres (industrie, artisanat, agricole)
- 7 déclarations préalables concernant des divisions
- 53 déclarations préalables autres
- 88 certificats d'urbanisme

L'ÉVOLUTION DE L'URBANISATION

Les recensements nous apportent un éclairage objectif sur l'évolution de notre commune.

Année de recensement	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
Population	612	814	1129	1602	2068	2414	3059
Progression annuelle moyenne (%)		4,16	4,78	4,47	2,88	1,95	4,85
Nombre logement principaux	140	199	314	505	728	938	1162
Progression annuelle moyenne (%)		5,15	6,73	6,12	4,15	3,22	4,38
Nombre d'habitants par logement	4,4	4,1	3,6	6,2	2,8	2,6	2,6

On voit bien que la croissance qu'a connue Villaz entre 2007 et 2012

ne pouvait plus se poursuivre sans mettre en péril l'équilibre de la commune (dimensionnement des équipements publics, des routes,...). Le plan local d'urbanisme (PLU), approuvé en septembre 2011, a fixé pour une dizaine d'années un taux de croissance plus raisonnable, de l'ordre de 1,8% par an en moyenne. Même si toutes les demandes de permis de construire ne sont pas suivies d'une construction réelle, le nombre de logements autorisés en 2015 est resté bien supérieur à cet objectif. Les prochaines années devraient connaître une nette diminution, notamment en matière de maisons individuelles, du fait de la raréfaction des terrains constructibles.

L'AMÉLIORATION DE LA CIRCULATION

Du fait de l'augmentation de la population, nos routes connaissent une croissance régulière de la circulation. Malheureusement, l'incivisme augmente également, et des aménagements doivent être réalisés pour limiter les risques d'accidents et les nuisances aux riverains. Après avoir travaillé sur les abords de l'école, la commission a proposé des mesures pour Onnex et Rossand, qui seront opérationnelles au début de l'année 2016.

LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

L'aménagement du chef lieu

L'aménagement du chef lieu va pouvoir entrer dans une phase d'étude dès le début de l'année 2016. Il s'agira du dossier prioritaire pour la commission en 2016. Après désignation d'un cabinet spécialisé, l'élaboration du projet sera menée en concertation avec les habitants de la commune.

La liaison douce vers les Vignes et le plan de circulation

La commission n'a pas pu consacrer tout le temps nécessaire à ce projet, mais possède maintenant les bases pour finaliser l'avant projet en 2016. Il s'agira par la même occasion de revoir les conditions de circulation des véhicules, notamment du fait des nouvelles constructions en cours ou programmées.



La commission petite enfance, scolaire, périscolaire et jeunesse



Aurélie Formela, maire adjointe en charge de la petite enfance, le scolaire, le périscolaire et la jeunesse



La commission est composée des élus suivants : Catherine Daniel, Sylvain Dunand Chatellet, Christian Frisson, Stéphanie Gerbaud, Lionel Raffort et Blaise Rosay.

Pour élargir les compétences de la commission un membre extérieur, Stéphanie Claudé, complète l'équipe.

La commission se réunit tous les mois en moyenne. Elle s'appuie sur la présence de Véronique Mégard, Directrice générale des services, pour la partie opérationnelle.

Après une première année de prise en main des questions scolaires, périscolaires, jeunesse et petite enfance, la commission a continué à approfondir et suivre les dossiers tout au long de cette année 2015, afin d'offrir à nos enfants et adolescents des services de qualité au sein de notre commune.

PETITE ENFANCE

Comme évoqué dans de précédents numéros, la compétence petite enfance a été transférée à la CCPF.

Quelques actions concernant Villaz :

- Harmonisation des inscriptions crèche sur l'ensemble des communes de la CCPF, chaque parent peut donc inscrire son enfant dans la crèche de son choix en fonction des places disponibles
- Soutien opérationnel de l'ACEPP pour les formations proposées sur Villaz et future collaboration dans le cadre de conférence liées à la parentalité
- Octroi d'une subvention de la part de la commune à l'association le Jardin des Mouflets qui permet à plusieurs assistantes maternelles de Villaz de se retrouver au sein d'un espace ludique avec leurs collègues de Nâves

L'année 2016 verra la création d'un RAM et le travail sur une meilleure synergie entre les différents acteurs petite enfance de la CCPF, à savoir les associations locales, les professionnels de la petite enfance, les pouvoirs publics et les parents.

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Pas moins de 300 élèves sont inscrits aux TAP depuis la rentrée 2015 contre environ 260 en 2014, même si la fréquentation des élèves de l'école primaire n'a pas augmenté. Les TAP ont donc du succès et cela grâce aux 22 animateurs qui forment une équipe motivée malgré

la difficulté que revêt la fonction (nombre d'élèves toujours en hausse et problème de comportement). Les enfants peuvent profiter de nombreuses activités gratuites sportives et culturelles sur le créneau 15h45-16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Cette rentrée 2015 a offert à nos plus petits (petite section et moyenne section) un nouveau lieu de restauration délocalisé afin de leur permettre de manger au calme avec leurs ATSEM. Ce changement est très appréciable pour les petits qui bénéficient en plus d'un espace rénové et repeint aux couleurs apaisantes.

SCOLAIRE

Les liens entre l'école primaire et la mairie ont été très denses cette année puisque de nombreux projets ont vu le jour afin de permettre d'accueillir au mieux les 368 élèves de l'école primaire.

- Nouvelle entrée commune pour tous les élèves de l'école et aménagement des abords pour une meilleure circulation
- Installation d'une sonnerie qui rythme désormais les horaires d'entrée et de sortie de classe
- Nouveaux jeux de cour réalisés par deux parents d'élèves, eux-mêmes artistes

Les projets à venir pour l'année 2016 porteront sur la finalisation de l'aménagement des parkings et des routes autour du portail, la mise en place d'une prochaine ouverture de classe et l'aménagement courant de l'école.

Nous vous rappelons que les inscriptions école pour la rentrée 2016 auront lieu dès le mois d'avril.

JEUNESSE

Une action à destination de nos jeunes adolescents a été initiée grâce au projet FRESK et va continuer dès la rentrée 2016 par une rencontre entre élus et jeunes de la commune sous forme d'une matinée conviviale d'échange.

La commission et plus largement la mairie tient à remercier tous ses agents impliqués dans les activités périscolaires pour la qualité de leur travail et leur bienveillance vis-à-vis des enfants.



Commission Vie Associative & Culturelle Communication et Animation



Pascale Ferraris, maire adjointe en charge de la vie associative & culturelle, de la communication et de l'animation.



Exposition Artyshow

La commission est composée des élus suivants : Camille Allard-Métral, Alain Bonaventure, Roger Bonazzi, Bernard Clary, Catherine Daniel, Bernard Dufournet, Christian Frisson, Stéphanie Gerbaud, Aurélia Gomila, Karine Picaronie, Hélène Sonnerat, Nathalie Vono. La commission se réunit tous les mois.

En 2015, la commission a poursuivi sa mission qui vise la création de liens entre les habitants et la contribution à l'animation de Villaz pour un village où il est agréable de vivre. Le maintien de cette dynamique tient à la volonté des bénévoles des associations présents tout au long de l'année sur le terrain et aux membres de la commission qui rédigent des articles, mettent la main à la pâte pour organiser les verres de l'amitié...

Il est sympathique de constater que les actions inter-associations se multiplient par l'organisation conjointe d'animations telles que APE/Bibliothèque pour "En attendant Noël", ASP Foot/Danse et Culture pour le téléthon, FJEP/CSV pour le vide grenier.

Les ingrédients de base "associations", "communication" et "animation" sont indissociables et pour que le tout mijote bien, un budget de fonctionnement s'impose. La commission veille à tirer profit au maximum des sommes allouées. En 2015, seulement 96% du budget sera dépensé.

COMMUNICATION, L'ANNÉE DE L'HARMONISATION

2015 a vu une harmonisation des outils de communication, **Villaz & Vous** est désormais sur un rythme de 5 parutions annuelles avec des éditions de 20 pages pour 2 numéros : Le numéro de janvier-février-mars incluant un cahier spécial dédié au bilan municipal, remplace le bulletin municipal. Le numéro de septembre-octobre présente le cahier spécial associations.

Nos affiches et cartons d'invitations ont adopté un look assorti au Villaz & Vous. L'affichage est mis à jour tous les mardis par les services administratifs. Pensez à déposer vos affiches en mairie.

Quant à notre **site internet**, la fréquentation de 70 visites par jour motive la commission pour augmenter les communications par ce canal.

Ainsi, le **formulaire de contact** est opérationnel. Cliquez sur "Contacts" en bas à gauche de la page d'accueil si vous souhaitez un renseignement ou nous apporter vos remarques. Votre message est réceptionné par les services qui se chargent de vous répondre dans les plus brefs délais.

En 2015, deux **Villaz Actualités** ont été envoyées par courriel à plus d'une centaine d'abonnés. Si vous souhaitez également recevoir Villaz Actualités, inscrivez-vous toujours en bas à gauche de la page d'accueil du site internet; 5 envois sont prévus en 2016 pour une communication d'informations publiques, de flash infos ou de dates à ne pas manquer. Sur la page Découvrir Villaz, les **galeries photos ont été actualisées** et vous pouvez désormais visualiser les albums des derniers événements 2015 comme la rencontre avec les entrepreneurs de la PAE de la Filière du 6 novembre 2015.

Cette année, les encarts de Jean Pellarin publiés chaque année depuis 1979 avec le bulletin municipal ont été regroupés en un ouvrage unique. Cet ouvrage retrace l'histoire et décrit la vie des générations qui nous ont précédées. Il présente en toile de fond les traditions, les coutumes et paysages... Un grand merci à Jean Pellarin, un enfant du pays passionné par son village, qui a vécu de près les évolutions de Villaz depuis l'après-guerre et qui en a profité pour écrire avec grand talent des articles précieux, clairs et parfois illustrés, sur l'histoire, les traditions, les activités et la géographie de Villaz.

"Si Villaz m'était conté..." édité en quelques exemplaires à des fins de mémoire, sera consultable à la Bibliothèque et en mairie. Les personnes intéressées par l'acquisition d'un exemplaire, voudront bien se faire connaître auprès à l'accueil de la mairie. Une liste des intéressés sera ouverte jusqu'au 29 février 2016, date à laquelle nous vous indiquerons le prix d'achat qui est fonction du nombre d'exemplaire à imprimer.

ANIMATION

Outre les cérémonies officielles du 8 Mai, du 14 juillet, du 11 novembre 2015, et la traditionnelle Vogue, la commission est ravie de promouvoir de nouvelles animations telles que le samedi 6 juin lors de la matinée de l'environnement en collaboration avec Bien Vivre à Villaz, la plantation des 36 chênes au Varday le 21 novembre avec les élèves de l'école et les anciens combattants, l'Artyshow le 22 novembre avec les artistes villazoises. Pour 2016, nous espérons contribuer davantage à des actions envers l'environnement et encourager l'organisation de soirées d'informations sur des thèmes sociétales telle que la parentalité ou l'écologie.



Commission Travaux, Voirie, Bâtiments et Réseaux



Alain Bonaventure, maire adjoint
en charge des travaux, de la Voirie,
des Bâtiments et des Réseaux



Les abris bus à RONZIER seront posés en janvier 2016, il en va de la compétence de la CCPF.

La Commission travaux est composée des élus suivants : Sylviane Baud, Bernard Dufournet, Pascale Ferraris, Jean Paul Rauxet, Gérard Tardivel. En s'appuyant sur l'aide technique d'Hubert Hinschberger, Directeur des services techniques

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2015:

Bâtiments :

- Achat des murs et aménagement intérieur de la maison médicale (fin des travaux début janvier)
- Divers travaux d'entretien des bâtiments communaux
- Mise en sécurité des cloches de l'église
- Travaux de mise en accessibilité de différents bâtiments

Voirie :

- Aménagement de chemin piétonnier à Ronzier
Avec busage de fossé et éclairage

- Réparations route forestière
- Mise en place de radars pédagogiques
- Trottoirs et modification de la voie route des écoles
- P.A.T.A.
- Peinture routière et signalisation
- Assainissement pluvial : déviation d'une conduite aux "cruets"

Matériel :

- Achat d'un micro tracteur avec lame pour déneigement trottoirs
- Eau potable :
 - modification de réseau et de branchements
 - renforcement rue du Château à Disonche
 - renforcement route du pont d'Onnex
 - extension route des écoles

Divers :

- Renforcement électrique secteur des cruets : pose d'un transformateur
- Système de coupure nocturne de l'éclairage public



Les travaux de la maison médicale touchent à leur fin



Aménagement de Ronzier



Groupe de travail Economie



Roger Bonazzi,
conseiller délégué en charge du groupe
de Travail Economie



Rencontre avec les 63 entreprises du P.A.E de la Filière

Le groupe, piloté par Roger Bonazzi, conseiller délégué, est composé des élus suivants : Pascale Ferraris, Jacques Cossalter, Marie-Noëlle Délétraz, Bernard Dufournet, Alain Falabrino, Jean-Paul Rauxet et Gérard Tardivel. Des membres experts suivants : Christian Mercier et Bernard Ortonne. Et des techniciens des collectivités territoriales suivants : Hubert Hinsberger, directeur des services techniques à la Mairie, Emilie Robert et Marjorie Bonnet de la Communauté de Communes du Pays de Filière.

La vie économique est un des piliers majeurs de la vie en société. A Villaz, environ 170 entreprises exercent leur activité dans l'agriculture, l'artisanat, le commerce, l'industrie et les services. Au total elles emploient près de 500 salariés (domiciliés dans la commune et aux environs) et contribuent directement pour plus du tiers à la fiscalité locale. Dans un contexte de croissance péri-urbaine de notre territoire, le G.T.E, au sein du conseil municipal, veille à ce que les meilleures options soient prises afin de favoriser une activité agricole durable, un artisanat et un commerce de proximité varié, une industrie dynamique et des services de qualité.

LES ACTIONS 2015

Agriculture

- examen de 2 dossiers "Terrains communaux" exploités par des agriculteurs locaux.
- article sur l'Agriculture dans "Villaz et Vous"

Commerce/Artisanat

- examen de 3 demandes d'implantation de "fast food" et d'une coopérative de producteurs, sur le domaine public
- étude sur la création d'un marché de producteurs
- participation du GTE à la commission d'urbanisme sur le "projet de Restructuration urbaine" du Centre-Village.

Commerce/Services

- dossier de licence de vente à emporter (restauration rapide)
- dossier de transfert d'une licence IV (café-restaurant)

Artisanat/Industrie

- Enquête sur les "besoins des entreprises du P.A.E de la Filière", réalisée par deux étudiantes de l'IUT en janvier, février, et mars 2015. Réunions de restitution au conseil municipal le 19/03 et aux entreprises le 6/11 à la salle des Fêtes.
- article sur les "Compagnons du Devoir" dans "Villaz et Vous"

- installation d'une signalétique au PAE : zone des grands bois et zone des futaies
- mise en place nouvelles plaques de béton zone des grands bois (en cours)
- amélioration de la téléphonie mobile et arrivée de la fibre optique au PAE (en cours)
- améliorations de la vie quotidienne dans le PAE : stationnement, vitesse, habitations, sécurité, déchets... (en cours)

Divers

- répertoire des entreprises et actualisation des données économiques sur le site Villaz.fr (en cours)
- relations avec la Communauté de Communes du Pays de Filière.

LES ACTUALITÉS

Bienvenue aux nouvelles entreprises du Parc d'Activités de la Filière :

- **Rideau Volailles**, 405 route des Futaies, grossiste en volailles, dirigeant M. Rideau.
- **Daniel Moquet**, 182 route des Grands Bois, réalisation d'allées, cours, terrasses, dirigeant M. Laurent Sammut.
- **Solar Belle Planète** 835 route des Futaies, installations photo-voltaïques, dirigeant M. Philippe Dalla Nora.
- **CIMELEC**, 210 route des Futaies, génie électrique, dirigeant M. Ludovic Chappet.

Lu dans la presse :

- Boulangerie-pâtisserie "Délices Al'pains" dirigeant Serge Déronzier. Après Villaz et Thorens, il ouvre un 3^e établissement à Andilly-Jussy.
- Amandine Zafrilla, dirigeant des "Pachas d'Amandine", hôtel pour chats à Villaz, vient d'être sélectionnée au concours régional "Initiatives au Féminin".
- CICAL, cartographie numérique à Villaz, dirigeant Yves Milot, vient de fêter ses 20 ans d'existence.

Rencontre entre les entreprises du P.A.E de la Filière et la Mairie

- Cette rencontre s'est déroulée à la Salle des Fêtes de Villaz le 6 novembre dernier, en présence de 10 entreprises et du maire, des adjoints et des membres du GTE Groupe de travail Economie. L'occasion de mieux se connaître et de fixer des objectifs à la suite de l'enquête des élèves de l'IUT sur les besoins exprimés par les responsables économiques.



Groupe de Travail Equipements



Lionel Raffort,
conseiller délégué en charge
du groupe de travail Equipement



Sécurisation des aires de jeux

Le groupe de travail Equipements scolaires, périscolaires et sportifs est composé des élus suivants : Aurélia Gomila-Patty , Alain Falabrino, Sylvain Dunant-Chatellet, , Alain Bonaventure, Christian Frisson et du directeur des services techniques Hubert Hinchberger.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2015

Installation d'un défibrillateur au stade du Varday. Consciente du besoin de formation des éducateurs bénévoles des associations sportives, la municipalité organisera l'an prochain, des formations aux premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur. Un second appareil devrait être installé à la salle des fêtes

Éclairage d'un second court de tennis, le synthétique offrant un meilleur accueil en soirée et par temps pluvieux. Un investissement possible avec l'aide du département et la participation du tennis club.

Rénovation et mise en sécurité des aires de jeux scolaires, Non conforme car fortement dégradé, le revêtement souple de l'aire de jeux en maternelle a été rénové.

Pour les jeux des élémentaires, impossible de conserver l'espace engazonné : trous, flaques d'eaux, boue, cailloux et scellements béton en saillie. Pour la sécurité et le confort, le choix s'est porté sur la pose d'un gazon synthétique.

Installation de tableaux numériques en élémentaire, véritable outil interactif et pédagogique pour l'enseignement, le tableau blanc informatique a remplacé le tableau noir dans nos huit classes élémentaires. Mise en place d'une sonnerie centralisée à l'école. Vaste ensemble que notre école, qui nécessite une synchronisation dans les horaires d'entrée et de sortie des classes (370 élèves), d'où l'installation de carillons radio-pilotés par une horloge mère

Création d'un nouveau restaurant de 80 places

Pour répondre à l'augmentation de la fréquentation de la cantine scolaire, plus de 220 repas/jour servis dans des locaux créés il y a guère plus de 10 ans et devenus exigus et bruyants, le choix a été fait d'aménager une nouvelle cantine dédiée aux petites et moyennes sections de maternelle avec un service à table. Un vrai restaurant de 80 places, avec laverie, salle de préparation pour une pause calme de nos petits.

PROJETS À VENIR

L'extension des vestiaires du Varday

Même rénovés, construit il y a une trentaine d'années, les vestiaires sont insuffisants pour accueillir l'ensemble des footballeurs (proche de 300) et surtout, nos féminines. Au stade de l'étude (Avant-projet sommaire), l'extension doublera la superficie en créant bureau, salle de réception, vestiaires pour les équipes de tennis et deux vestiaires pour accueillir correctement les équipes de foot féminines entre autres. Afin de bénéficier de l'effet Euro 2016 et de possibles subventions, les travaux devraient débuter fin 2016.

La création d'une nouvelle salle d'activités contiguë à la salle de sports.

Les Arts plastiques sont une des activités artistiques les plus développés à Villaz mais leur enseignement va devoir quitter les locaux périscolaires par manque de place : garderie, nouveau restaurant, centre de loisirs, TAP..

"L'Algéco" relooké va même s'avérer indispensable pour offrir des espaces au périscolaire avec la création certaine d'une nouvelle classe en 2016. Cette situation a amené le groupe de travail à proposer la réorganisation et la rénovation de l'appartement contiguë à la salle de sports du premier étage de notre salle des fêtes. Ces travaux permettraient la mise en place de vestiaires hommes et dames, de toilettes à l'étage, la création d'une grande salle d'activités et pourraient être couplés avec ceux nécessaires pour la mise en accessibilité du bâtiment : escalier de secours, pose d'un ascenseur, etc. avec possibilité d'accueillir jusqu'à 100 personnes à l'étage.

L'étude d'une salle multi activités proche de l'école.

Projet phare de la municipalité, le groupe de travail n'a pu y consacrer le temps nécessaire mais avec l'éventualité d'une commune nouvelle, ce projet doit impérativement atteindre le niveau cahier des charges/coût en 2016 et prendre en compte l'aspect intercommunal.



Etat Civil

NAISSANCES FIN 2014 ET 2015

18 décembre 2014	Valentino POINAS
28 décembre 2014	Eliott BERTRAND
5 février 2015	Julia REGNIER
3 mars 2015	Angèle GOMILA
4 mars 2015	Satyann PICHON
4 mars 2015	Aïny PICHON
6 mars 2015	Alicia FANCHINI
9 mars 2015	Margaux BUFFET-CROIX-BLANCHE
9 mars 2015	Axel PLEVY
13 mars 2015	Gaspard ROSAY
25 mars 2015	Yaël PROUST
25 mars 2015	Joachim BOVET
27 mars 2015	Méridith BRIFFOD
4 mai 2015	Robin MENNESSON
15 mai 2015	Laura PERRILLAT-MONET
15 mai 2015	Margo LAFRASSE
22 mai 2015	Lyne BACHELU
24 mai 2015	Romy TOURNIER
8 juin 2015	Manon SIRET CLAVEL
12 juin 2015	Louise CHOUTEAU
15 juin 2015	Malo LORNE
18 juin 2015	Nathan ROQUES
29 juin 2015	Ambre LECLERC
30 juin 2015	Maya LE BELLEC
16 juillet 2015	Maybelle CORPAS
17 juillet 2015	Noé GUEDON
21 juillet 2015	Kiryan ROUSSEL
28 juillet 2015	Enzo BALLERY
6 août 2015	Dario BERGER-BY
6 août 2015	Manon LASSER
14 août 2015	Louison REBRION
16 août 2015	June MESLIN
28 août 2015	Evan BAILLY
30 août 2015	Maybelle CRUZ
6 septembre 2015	Thomas DÉGERINE
8 septembre 2015	Éléna DEBORDE
12 septembre 2015	Paul CELLERIER
19 septembre 2015	Loïc DELCROIX
20 septembre 2015	Noah MARAGE
5 octobre 2015	Léontine MARTINOD
6 octobre 2015	Nino BEGOT
6 octobre 2015	Jule SEUROT
28 octobre 2015	Célia SPORTIELLO
3 novembre 2015	Enzo GRUFFAT



MARIAGES 2015

31 janvier 2015	Erwan LE BELLEC et Stéphanie PÉPIN
2 mai 2015	Michel AVRIL et Chantal POTHIN
16 mai 2015	Baptiste PARIS et Nadège CERETTO
23 mai 2015	Franck ANDRE et Juliane DUCRET
20 juin 2015	Emmanuel FONTAINE et Delphine GILLARD
27 juin 2015	Julien PARINAUD et Julie ULIANA
10 juillet 2015	Denis GRUAZ et Isabelle GERLIER
18 juillet 2015	Thibault HERREMAN et Tatiana ARIAS SANCHEZ
23 juillet 2015	César LÉCHÉMIA et Leidy FLOREZ PULIDO
29 août 2015	Thomas BRACHET et Amélie DÉRONZIER
12 septembre 2015	Pierre HINGREZ et Irada NOVUZOVA
10 octobre 2015	Laetitia METRAL et Patricia DORMARD
19 décembre 2015	Benoît LEMARCHAND et Déborah MARTINEAU

DÉCÈS 2015

20 février 2015	Georges GRANJEAN
27 février 2015	Jean, François VINTRAUD
22 mars 2015	Robert MARTIN
24 mars 2015	Serge PERREARD
27 mars 2015	Louis VUACHET
30 août 2015	Fernand MILLET-DERONZIER
10 septembre 2015	Anna BATAJON épouse BRÉMOND
15 novembre 2015	Bartolo RIBAUDO
30 novembre 2015	Emma PERRILLAT-AMÉDÉ Veuve VELLUZ

RECENSEMENT DES JEUNES

Il est rappelé que toute personne de nationalité française doit se faire recenser à la mairie dès l'âge de 16 ans.

Documents à fournir : pièce d'identité - livret de famille - justificatif de domicile.

Devoir de mémoire



En mémoire des soldats de Villaz morts pour la France au cours de la grande guerre 14/18, les enfants de la classe Cm2 de Mme Pollet : Jasmine, Aymeric, Axelle, Cerise, Théo, Laurelem, Océane, Garance, Éloïse, Robin, Mathis, Lucas, Laura, Tia, Maxans, Inès, Léo, Mae, HugoZian, Tessie, Léna, Terry, Margö, Valentine, Romane, Félix, Léa et Léo ont élaboré les fiches mémoires des 36 poilus morts sur les différents champs de bataille.

Le 21 Novembre dernier une cérémonie fut organisée au terrain de sport du Varday au son harmonieux du cors des Alpes avec une plantation mémorial de 36 chênes en partenariat avec la commune de Villaz, l'Office nationale des Forêts, les Anciens Combattants représentés par l'UDC-AFN du Parmelan et en présence du Député M. Accoyer et du Conseiller Départemental M. Excoffier.



Un groupe d'enfants a participé à la mise en place des plants de chêne avec l'aide technique du maire, des techniciens ONF et des conseillers municipaux. Devant les habitants de Villaz présents, les fiches mémoires avec les noms des 36 soldats

furent accrochées sur les tuteurs des plants en attente d'un panneau pérenne mémorisant l'événement, qui sera mis en place en 2016.

Souhaitons une bonne reprise de ces chênes Sessile symbolisant l'excellence, la force, la majesté et la sagesse ainsi que la communication entre le ciel et la terre. Atteignant l'âge de 2000 ans pour certains spécimens, ils nous garantissent le souvenir de l'ultime sacrifice fait par les 36 jeunes poilus villazoïses âgés de 20 à 36 ans : Ernest, Alexandre, Augustin, Joseph, Edmond, François, Sylvain, Joseph, Jean-Marie, Léon, Émile, Jean-François, Augustin, Georges, Marcel, Léon, Joseph, Jean, Alexandre, Édouard, Alexis, Jean-Louis, Félix, Alphonse, Célestin, Claude, Amédée, Joseph, Théophile, Camille, Émile, Léon, Alexandre, Francis, Ernest, Émile, qui se sont battus pour la liberté.

Une trace pour les futures générations qui payent encore aujourd'hui de leur vie le droit à la liberté d'expression dans notre démocratie. Les événements du 13 Novembre nous rappellent que rien n'est



jamais acquis. Une minute de silence et le chant de l'hymne national entonné par les enfants et adultes présents nous ont ainsi réuni en mémoire des victimes des attentats de Paris.

Comme l'a rappelé Christian Martinod citant Saint Exupéry : « Un homme n'est jamais vraiment mort tant qu'il y a quelqu'un pour prononcer ou écrire son nom »



LA BIBLIOTHÈQUE

En ce début d'année 2016, les bénévoles de l'équipe souhaitent vous voir encore plus nombreux fréquenter la bibliothèque, profiter des nouvelles installations en découvrant les ouvrages récemment acquis.

Entre autres projets d'animation, nous vous attendons le **12 mars pour participer à la traditionnelle Dictée**. C'est un moment festif et plein d'énergie. Et n'oubliez pas l'**Assemblée générale, le 9 avril**, occasion de mieux connaître le fonctionnement de la bibliothèque et pourquoi pas, de rejoindre notre équipe de bénévoles.

Retrouvez, tout au long de l'année les dates de nos manifestation sur le calendrier du site de la mairie villaz.fr

L'ÉCHO DU PARMELAN

Tous les musiciens de l'Echo du Parmelan vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 6 Février dès 8h sur la place du marché, à Nâves, pour sa traditionnelle vente de boudins à la chaudière. Vous pourrez également nous retrouver au **défilé du Carnaval de Poisy, le samedi 12 mars dès 13h30**, suivi de celui de **Nâves le même jour à partir de 17h**. Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments de convivialité.

N'oubliez pas également **notre Festival qui réunira toutes les Batteries-Fanfars de Haute-Savoie le week-end du 2 et 3 Juillet 2016**. Pour que ce moment soit une réussite, nous comptons sur votre présence et sollicitons toujours quelques bonnes âmes prêtent à nous aider. En effet, cet événement demande la présence d'une cinquantaine de bénévoles pour gérer les parkings, l'accompagnement des musiciens dans les différents déplacements, le défilé, les buvettes... Alors n'hésitez pas à nous rejoindre le temps d'un week-end !

CLUB DES SÉNIORS

L'assemblée générale de l'association se tiendra le **30 janvier 2016** à 10h30 à la salle des fêtes de Villaz.

Toutes personnes désirant nous rejoindre seront les bienvenues. Nous faisons appel aux plus jeunes pour soutenir et apporter des idées nouvelles au sein du club.

N'hésitez pas à venir vous informer au 04 50 60 61 62

FILIÈRES AVENTURES

Les séances de ski ont repris le 5 décembre avec un enneigement variable suivant les versants. Nos effectifs sont en hausse et la relève assurée. Les moniteurs sont prêts pour une nouvelle saison de glisse au Grand-Bornand.

Nos objectifs sont bien sûr la découverte du ski sous toutes ses formes : piste, freeride, freestyle et quelques parcours imposés selon l'humeur des entraîneurs !!

Le stage de février aura lieu du 14 au 19 avec une journée snowboard le 17/02.

Ce stage est ouvert à tous en fonction des places disponibles.

Le passage des Tests ski ; étoiles, flèches et freestyle aura lieu le 16 et 26 mars.

Nous prévoyons aussi 1 ou 2 sorties Rando à skis ainsi qu'un MiniRaid de 3 jours.

Contact/organisation : www.filiereaventures.fr

Présidente : Nicole Charvier 06 80 91 14 22 - Secrétariat : 06 87 84 76 63



AEL

Association ayant en charge l'accueil périscolaire du matin, du soir, et du mercredi midi. Elle est gérée par des parents bénévoles. Ces derniers s'appuient sur une équipe de salariés composés d'un directeur, Martin, et de 9 animateurs.

Le thème du projet pédagogique de cette année est "être différent ensemble". Tout en restant des moments conviviaux et de loisirs, ces temps périscolaires proposent aux enfants, des activités faisant ressortir que bien qu'ils soient tous différents, ils peuvent travailler ensemble vers un même but. On retrouvera ainsi des animations autour de jeux collectifs, de créations faites en commun comme la réalisation d'une fresque par les maternels ou encore de projets mettant en valeur les différences.

Les parents auront la possibilité de découvrir, dans le courant de l'année, les créations des enfants par des affichages ou des expositions.

Par ailleurs, à la veille de chaque départ en vacances, un grand jeu est organisé. Ici Halloween, à Noël c'est vin chaud... pour les parents ! qu'en sera-t-il pour février ?



PAROISSE SAINT MARC DU PARMELAN

Dimanche 3 janvier : messe à Villaz à 10h

Dimanche 7 février : messe à Villaz à 10h.

Fête des mariés de l'année 2015, ces mariés sont invités à la messe, suivie d'un apéritif

Mercredi 10 février : Mercredi des Cendres. Début du Carême. Célébration à Nâves à 20h.

Carême : 40 jours de préparation personnelle à Pâques

Dimanche 6 mars : messe à Villaz à 10h

Dimanche 13 mars : Déjeuné paroissial salle polyvalente d'Argonay

Dimanche 20 mars : fête des Rameaux : Messe à Nâves à 10h

Jeuudi 24 mars : Jeudi Saint: Messe à Argonay à 20h

Vendredi 25 mars : Vendredi Saint, célébration de la Passion à Pringy à 20h

Samedi 26 mars : Samedi Saint, Veillée Pascale, messe à Cuvat à 21h

Dimanche 27 mars : fête de Pâques, messe à Villaz à 10h

Plus de précisions : feuille de semaine et site "diocèse Annecy"



APE

L'ensemble de bénévoles de l'APE vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2016.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à notre marché de Noël et ont ainsi contribué à la réussite de cette belle fête.

Pour ce début d'année, vous allez pouvoir commander vos galettes des rois, en provenance du « Fournil » de Villaz, et ainsi aider l'école dans ses projets. Si vous ne faites pas partis de l'école mais souhaitez apporter votre contribution, rendez-vous sur notre site internet : apevillaz.fr pour y trouver tous nos bons de commande.

Pour les personnes n'ayant pas encore cotisé à notre association, il est possible de le faire tout au long de l'année ! N'hésitez plus...

CLUB DES SPORTS DE VILLAZ

Ski alpin Ça y est, c'est reparti !

Les enfants et adolescents du Club des Sports ont pu commencer leurs entraînements au Grand Bornand dès le 4 décembre. Différents groupes de niveaux sont constitués avec des objectifs multiples (Étoiles, Flèches, Compétitions) mais avec un objectif commun : progresser en prenant un maximum de plaisir !

Cette année 3 moniteurs ESF et 4 moniteurs fédéraux Villazoises prennent en charge les skieurs le samedi matin ainsi que durant les stages des vacances de Noël et de Février.

Escalade reprise des cours le 14 mars 2016

Lundi 5/6 ans 16h-17h,

7/10 ans 17h15-18h45

Jeudi 5/6 ans 16h-17h, 7/10 ans 17h-18h30

Adultes lundi 19h-21h

Sans oublier les sorties en falaise dès que la météo le permet

Plus d'infos sur www.csvillaz.fr



ASSOCIATION SPORTIVE DU PARMELAN

C'est la trêve pour tous nos footballeurs, les dates de reprise seront disponibles sur le site internet en fonction de la météo, et principalement de l'enneigement du terrain. Le club vous attend tous au loto, programmé le **samedi 27 février** à la salle des fêtes de Villaz, en fin d'après-midi.

Contacts :

Foot à 11	Yvonick Bevillard	06 60 13 31 15	yvonick.aspvillaz@gmail.com
Foot Féminin	Maxime Mandallaz	06 08 09 61 63	maxime.aspvillaz@gmail.com
Ecole de Football	Mathieu Duport-Rosand	06 62 41 26 06	mathieu.aspvillaz@gmail.com

Retrouvez toutes les infos du club et de nombreuses photos sur : aspv.footeo.com

Les membres du comité de l'ASP vous souhaitent leurs meilleurs vœux !!!



HATHA-YOGA RELAXATION

L'Association a tenu son Assemblée Générale le 05/12/2015.

27 adhérents pour 21 l'année précédente s'initient à cette forme particulière de yoga qui s'est développée en Inde avant d'atteindre au XX^e siècle l'occident. Cette discipline n'est pas un remède à tous les maux mais un art de vivre et une technique d'épanouissement. L'ensemble des rapports moral, d'activités et financier ont été approuvés par les 17 membres présents avant un verre de l'amitié. **Un atelier d'une journée est prévu le samedi 19 mars** de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 à la Salle des Fêtes de Villaz. Cette journée sera animée par Chris Mangeart sur le thème de l'énergie des saisons et s'adresse à tous, pratiquants chevronnés ou débutants en yoga. Le repas sera tiré du sac.

Renseignements : 06 88 23 83 59 ou hyr74villaz@yahoo.fr

CRÈCHE LES RENARDEAUX

Nous avons décidé de poursuivre nos rêves. Chez les bébés, les professionnelles font revivre le petit prince et chez les grands elles guident nos enfants avec douceur, leur apprennent à vivre ensemble dans un monde qu'ils respectent. Les pros, le nouveau CA et le réseau ACCEP, rêvons d'un monde où les couleurs, les religions, les opinions ne seraient plus un problème. Saint-Exupéry nous dit « Fais de ta vie un rêve et d'un rêve une réalité ». Cela ne tient qu'à nous. Nous sommes des adultes épuisés et stressés élevant des enfants avec des horaires trop chargés. Il ne tient qu'à nous de créer une vie de famille pleine de compassion. De favoriser des valeurs humaniste, d'unité et d'harmonie. Ce sont nous qui décidons de l'avenir du siècle à venir. « La planète n'a pas besoin de gens qui réussissent. Elle a besoin de plus de faiseur de paix, de conteurs et de passionnés de toutes sortes ».



LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR

Le groupe vocal "La voix en chœur à cœur" situé au pont d'Onnex à Villaz à le plaisir de vous annoncer son **prochain concert le samedi 30 janvier 2016** en collaboration avec **l'atelier de Saraline à l'auditorium de la ferme à Argonay à 20h30**. Entrée, 10 €/personne

Sur réservation auprès de M. A. Glorieux : 06 73 31 30 88 ou lavoixenchoeuracoer@orange.fr

D'autres beaux concerts se dérouleront au cours de l'année 2016.

Atelier d'équilibre pour les seniors

La chute est un accident souvent anodin, dont les conséquences peuvent être importantes.

La gravité de la chute augmente avec l'âge et la réduction de la mobilité. Au delà des conséquences immédiates, hématomes, luxations, fractures, les conséquences psychologiques peuvent avoir un important retentissement sur le plan psychomoteur. En effet, suite à une chute, la personne âgée voit souvent son autonomie diminuer, ce qui peut entraîner une limitation des contacts sociaux.

C'est pourquoi, sous l'impulsion de l'ensemble des acteurs des filières

gérontologiques locales, sous l'égide du centre hospitalier Annecy-Genevois, s'est mis en place une plate forme de prévention des chutes, qui propose des ateliers encadrés par des professionnels (masseur-kinésithérapeute, animateur de gymnastique, diététicienne...).

Les ateliers de prévention des chutes

Il s'agit d'une approche éducative pour une appréhension au quotidien des événements "à risques". Cet atelier vise à apporter des réponses adaptées au moyen de stimulations sensorielles et d'exercices afin de prévenir les chutes.

Les ateliers d'équilibre sont ouverts aux personnes de 60 ans et plus. Ils permettent d'améliorer leur équilibre, de bouger en souplesse, et, plus largement, permettent aux seniors d'apprécier les bienfaits de l'activité physique. Une première session a eu lieu avec 10 inscrits en 2015, âgés de 61ans à 84 ans.

Ces ateliers ont lieu à la salle des fêtes de Villaz, le mercredi de 10h30 à 12h. **La prochaine session se déroulera du 5 avril au 29 Juin 2016.**

Si vous souhaitez participer à cet atelier, l'inscription est obligatoire. Prenez contact au 04 50 33 36 29

Aide au logement

Bénéficiez de subventions pour améliorer votre logement.

Vous avez des projets de travaux dans votre logement ? Que vous soyez locataire ou propriétaire, vous pouvez être accompagné, conseillé et même bénéficier de subventions de l'État et du Conseil Départemental.

Deux secteurs privilégiés ont été identifiés : les travaux pour économie d'énergie et les travaux pour l'adaptation des logements aux personnes âgées et à la perte d'autonomie.

Plus d'infos : Communauté de communes du pays de fillières - Service habitat 04 50 22 82 25

Bureau de poste : nouveaux horaires

Le bureau de Villaz sera rattaché à partir du 2 janvier 2016 au secteur de la Roche sur Foron, à cette occasion les horaires d'ouverture sont légèrement augmentés. Du lundi au jeudi de 9h à 12h
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h

Service de l'eau en mairie

Chaque habitant qui s'installe à Villaz doit impérativement se rendre à la mairie pour faire une demande d'abonnement au service de l'eau.

Au départ de la commune, il faut tout aussi impérativement, aller à la mairie clôturer l'abonnement (au moins une semaine avant le départ pour permettre le relevé du compteur).

Ouverture du bureau : Tous les matins sauf le mercredi et le samedi.

Contact : 04 50 60 61 64 / mairie@villaz.fr

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Date de la prochaine permanence : vendredi 20 novembre à 20h



Les évènements de votre village

Vendredi 15 janvier : les vœux du maire auront lieu à 19h dans la salle des fêtes et sera suivi du verre de l'amitié.

Samedi 23 janvier : de 9h à 18h, portes ouvertes à "La Roseraie" de Villaz. Venez découvrir les métiers et les filières des compagnons du devoirs du tour de France.

Samedi 27 février : traditionnel loto du foot, organisé par l'ASP Villaz en fin d'après midi à la salle des fêtes

Samedi 12 mars : dès 9h rendez vous pour la dictée de la bibliothèque, petits et grands venez tester votre orthographe

